



----- à découper et à remettre à l'amicale -----

BULLETIN D'INSCRIPTION

PAYS D'ALBRET Le 10 avril 2025

Mme et Mr ou me ou Mr*60 € x = €

*Rayer la ou les mentions inutiles

**Obligation d'être adhérent ou adhérente, (pour un couple, les 2 personnes)
à jour lors de l'inscription.**

Paiement obligatoire à la réservation – Chèque au nom de l'APL N : ou Espèces

A remettre soit lors des permanences du jeudi, soit dans la boîte aux lettres de l'Amicale.

***Date limite d'inscription : le 3 avril 2025
accompagné du chèque de réservation***